



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2022

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 13 décembre 2022.

NOMINATION – MAIRESSE SUPPLÉANTE - FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2023

Le conseil nomme la conseillère Lucie Bisson à titre de mairesse suppléante pour les mois de février, mars et avril 2023.

APPROBATION - DÉCLARATION DE COMPÉTENCE DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE - RÈGLEMENT CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE PROVISOIRE DES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LE CHAPITRE 7 DES LOIS DE 2021 EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS

Le conseil approuve la déclaration de compétence de la MRC de Marguerite-D'Youville à l'égard des travaux réalisés pour l'établissement, la modification ou l'extension d'un exutoire sur les cours d'eau pour l'application des articles 6 et 7 du Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des Lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations.

RATIFICATION D'ATTRIBUTION - SERVICES DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2023

Le conseil ratifie le contrat relatif à des services de webdiffusion des séances du conseil municipal pour l'année 2023 attribué à l'entreprise HFT Communications pour une somme de 37 021,95 \$, toutes taxes comprises.

AUTORISATIONS - RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU PORTAIL REZILIO MANAGER - 1ER JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie, à signer le contrat de renouvellement d'abonnement au portail Rezilio Manager à intervenir avec Rezilio Technologie inc., pour une durée de trois (3) ans et d'autoriser une dépense de 11 179,20 \$, toutes taxes comprises, représentant les coûts d'abonnement pour les années 2023 à 2025.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ACQUISITION DU LOT 6 519 293 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir avec les propriétaires du lot 6 519 293 du Cadastre du Québec, préparé par Me Sylvie Desaliers, notaire, dont copie est jointe à la présente résolution, ainsi qu'à y apporter toute modification mineure jugée nécessaire.

CONFIRMATION ET AUTORISATIONS DE SIGNATURE - ACQUISITION DU LOT 6 015 321 DU CADASTRE DU QUÉBEC - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Le conseil confirme au ministère des Transports du Québec l'intention, pour la Ville de Sainte-Julie, d'acquérir le lot 6 015 321 du Cadastre du Québec uniquement dans le but de le revendre à CPE Julie-Soleil.

MANDAT - ME MARC LALONDE (BÉLANGER SAUVÉ) - POURSUITE JUDICIAIRE - NO 505-17-013636-222

Le conseil mandate Me Marc Lalonde, du cabinet d'avocats Bélanger Sauvé, dans le dossier portant le no 505-17-013636-222 à la Cour supérieure du Québec, district de Longueuil.

APPROBATION - LISTE DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil accepte de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 9 décembre 2022 au 12 janvier 2023.

FINANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le conseil décrète les travaux et confirme l'affectation des sommes ci-dessous inscrites à la réalisation des projets 2023 du programme triennal de dépenses en immobilisations 2023-2024-2025 :

- 58 500 \$ à même le fonds de parcs et terrains de jeux ;
- 334 110 \$ à même le fonds de roulement qui sera remboursé en versements égaux sur une période de cinq (5) ans, soit de 2024 à 2028 ;
- 15 000 \$ à même les activités de fonctionnement ;
- 15 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté immobilisations.

AUTORISATION PRÉALABLE - DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2023

Le conseil autorise les élus municipaux à participer aux événements, colloques et congrès prévus.

AUTORISATION – PAIEMENT PAR ANTICIPATION DE CERTAINES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Le conseil autorise le trésorier à payer les dépenses dites incompressibles prévues au budget 2023 au montant total de 32 889 407 \$.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

Le conseil s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

AUTORISATIONS - CONTRAT DE SERVICE EN CYBERSÉCURITÉ - FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Le conseil accepte que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ATTRIBUTION - ACQUISITION DE LICENCES MICROSOFT WINDOWS SERVER

Le conseil attribue le contrat d'achat de licences Microsoft Windows Server à la compagnie Compugen inc. pour une somme de 86 678,04 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l'offre de prix de cette entreprise en date du 5 janvier 2023.

ADJUDICATION – CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN D'APPLICATIONS MUNICIPALES INTÉGRÉES – ANNÉE 2023

Le conseil adjuge les contrats d'entretien et de soutien d'applications municipales intégrées pour l'année 2023 à l'entreprise PG Solutions inc. pour un montant de 128 368,45 \$, toutes taxes comprises.

RENOUVELLEMENT - LICENCE D'UTILISATION POUR L'APPLICATION DE GESTION DE LA PAIE - ANNÉE 2023

Le conseil adopte de renouveler le contrat d'utilisation de l'application de gestion de la paie pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 avec l'entreprise Berger-Levrault Canada Ltée pour un montant de 26 444,25 \$, toutes taxes comprises.

Adoption – Grille d'évaluation et de pondération des soumissions – Surveillance des travaux – Réfection du rang de la Vallée – Projet R-1258, lot 5

Le conseil adopte la grille d'évaluation et de pondération des soumissions pour le projet R-1258, lot 5 concernant la surveillance des travaux de réfection du rang de la Vallée et la construction de réseau d'aqueduc incluant le raccordement à la rue Nobel et fonçage sous l'A-20.

ADJUDICATION – ACHAT ET LIVRAISON D'UN CAMION AUTOPOMPE NEUF – PROJET SA-22-20 (R-1278)

Le conseil adjuge le contrat concernant l'achat et la livraison d'un camion autopompe neuf à l'entreprise 2968-8280 Québec inc. (L'Arsenal) pour un montant total de 1 252 362,89 \$, toutes taxes comprises.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN À L'EXCELLENCE - ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le conseil verse une aide financière aux personnes ci-dessous nommées, afin de subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements sportifs d'envergure :

| Nom | Événement | Montant |
|-----------------|---|-----------------|
| Félix Hamel | Championnats Québécois sur route Elites 2022 (cyclisme) | 150 \$ |
| Félix Hamel | Championnats canadiens sur route 2022 (cyclisme) | 300 \$ |
| Félix Hamel | Championnats du Monde Route UCI 2022 (cyclisme) | 500 \$ |
| Léa Trottier | Championnats nationaux de Karaté Canada en 2022 | 300 \$ |
| Émily Trottier | Championnats nationaux de Karaté Canada en 2022 | 300 \$ |
| Christo Toshkov | Championnat provincial 1A (patinage de vitesse) | 150 \$ |
| Total | | 1 700 \$ |

AIDE FINANCIÈRE - CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE - UTILISATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE

Le conseil verse une aide financière de 331 257,66 \$ au CCSSJ, en quatre (4) versements égaux, soit aux mois de janvier, avril, juillet et octobre 2023, afin d'offrir des activités aquatiques abordables pour la clientèle jeunesse de Sainte-Julie. Le conseil verse 216 465,74 \$ au CCSSJ, en janvier 2023, afin d'aider l'organisme à s'acquitter des dépenses reliées aux opérations courantes, à l'entretien des bassins d'eau et du bâtiment ainsi qu'aux frais de financement de l'immeuble.

AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO

Le conseil verse une aide financière de 1 557,42 \$ à l'École de karaté Sankudo de Sainte-Julie, couvrant la moitié des factures présentées pour l'acquisition d'équipements d'entraînement, de sécurité et de sonorisation, conformément volet "soutien aux immobilisations" de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la Ville de Sainte-Julie.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES MANDATÉS - LA MAISON DES JEUNES DE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil verse à La Maison des jeunes de Sainte-Julie inc. une aide financière de 41 761,75 \$ pour l'année 2023, payable en deux (2) versements égaux de 20 880,88 \$, les 20 janvier et le 15 juin 2023.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS (VOLET 6) - CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 625 \$ au Club de patinage artistique de Sainte-Julie dans le cadre du volet 6 de la politique précitée.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS (VOLET 6) - ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAINTE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 6 173,20 \$ à l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie inc. dans le cadre du volet 6 de la politique précitée.

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLES D'ENTENTES - AMÉNAGEMENT DE PATINOIRES TEMPORAIRES - PARC DES TUILERIES ET RUE DE MARSEILLE - HIVER 2022-2023

Le conseil autorise le maire à signer les protocoles d'entente relatifs à l'aménagement des patinoires temporaires dans le parc des Tuileries et sur la rue de Marseille, pour l'hiver 2022-2023.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des plans-concept d'affichage, de rénovation et de construction :

- 1425, montée Sainte-Julie (Tropicazoo)
- Boucle L (rues Geoffrion et Bissonnette)
- 1667, chemin de la Belle-Rivière
- 27, rue du Vert-Bois
- 550, boulevard Saint-Joseph

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1293 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS SUR DIVERSES RUES AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 600 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 600 000 \$

Le conseil adopte que le Règlement 1293 autorisant le paiement des coûts des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 600 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 600 000 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1295 POUR PAYER LES COÛTS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR UN MONTANT DE 237 500 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 237 500 \$

Le conseil adopte que le Règlement 1295 pour payer les coûts des travaux de réfection de la toiture de la bibliothèque municipale pour un montant de 237 500 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 237 500 sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1296 AUTORISANT LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DES RUES DE NORMANDIE ET DU PÈRE-MARQUETTE AINSI QUE D'UNE PARTIE DU PARC ARMAND-FRAPPIER POUR UN MONTANT DE 350 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 350 000 \$

Le conseil adopte que le Règlement 1296 autorisant le paiement des honoraires professionnels de préparation de plans et devis pour la reconstruction d'une partie des rues de Normandie et du Père-Marquette ainsi que d'une partie du parc Armand-Frappier pour un montant de 350 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 350 000 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1297 POUR PAYER LES COÛTS DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE BORDURES ET DE CHAUSSÉES SUR DIVERSES RUES À LA SUITE D'AFFAISSEMENTS, AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 200 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 200 000 \$

Le conseil adopte que le Règlement 1297 pour payer les coûts des travaux de reconstruction de bordures et de chaussées sur diverses rues à la suite d'affaissements, ainsi que les frais contingents pour un montant de 200 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 200 000 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1299 POUR PAYER LES COÛTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE DIVERS PARCS AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 1 545 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 545 000 \$

Le conseil adopte que le règlement 1299 pour payer les coûts des travaux d'amélioration de divers parcs ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 545 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 545 000 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1300
AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS D'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE
POUR UN MONTANT DE 641 250 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN
POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 641 250 \$**

Le conseil adopte que le Règlement 1300 autorisant le paiement des coûts d'achat d'un véhicule électrique pour un montant de 641 250 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 641 250 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1301
ENCADRANT L'EXERCICE D'UN DROIT DE PRÉEMPTION PAR LA VILLE DE
SAINTE-JULIE**

Le conseil adopte que le Règlement 1301 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Ville de Sainte-Julie sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.